

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

Guide Stage chantier/ouvrier



Quand a-t-il lieu ?

Du 6 au 17 juillet 2020

2 semaines obligatoires
Soit 70 heures de stages minimum



Où chercher un stage ?

Commencer à chercher son stage dès que possible auprès de :

Entreprises du bâtiment, artisans, chantier de fouilles, constructeurs de maisons individuelles, maçons...

ATTENTION pas de stage dans les entreprises familiales, ni dans les agences ou bureaux d'études !

Démarches administratives

Une fois le stage trouvé :

➤ avant le début du stage :

- 1) **Renseigner** la demande d'approbation de stage et la faire valider et **signer par l'enseignant** encadrant votre stage (enseignant de projet du semestre 2)
- 2) **Remettre** l'approbation au service de la scolarité – 1^{er} cycle au maximum 15 jours avant le début du stage
- 3) **Établir et remettre** les conventions de stage en 3 exemplaires originaux signés par le maître de stage et vous-même
- 4) **Récupérer** 2 exemplaires de la convention signée, un pour vous, l'autre pour votre maître de stage

➤ à la fin du stage :

- 1) **Faire signer** la fiche d'évaluation de stage
- 2) **Déposer le 23 juillet 2020** au plus tard le PDF du rapport de stage et l'évaluation sur plateforme dédiée selon les modalités qui vous seront communiquées par mail
- 3) **Déposer** la version papier **reliée** accompagnée de l'évaluation du maître de stage le jour de la rentrée 2020/2021 à la scolarité

Pour faire valider un stage chantier antérieur

Qui est concerné ?

Les étudiants qui ont réalisé un stage d'une durée minimum de 15 jours / 70h dans leurs études antérieures et qui correspond aux attentes du stage chantier

Procédure de validation

- 1) Télécharger sur le site de l'école une demande de validation de stage
- 2) Déposer – **avant le 6 décembre 2019** - auprès de votre enseignant de projet, la fiche complétée accompagnée du rapport de stage **réalisé selon les modalités décrites dans le guide des stages** (chapitre 1).
- 3) Remettre à la scolarité la fiche de validation signée par l'enseignant ainsi que le rapport noté le 15 janvier 2020 au PLUS TARD
- 4) Si le stage a été validé, la mention « dispense » sera portée sur votre relevé de notes Taïga

Où trouver les documents à remplir ?

Sur le site de l'école <https://paris-est.archi.fr/vie-etudiante/documents-utiles>

- Approbation de stage chantier
- Convention de stage

Ou

- Validation de stage antérieur

Pour plus d'information ...

Merci de consulter le « Guide des Stages » sur le site de l'école

Bonnes recherches